Politique/Votations : bénéfice pour les finances fédérales

Autor(en): **Lenzin, René**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **34 (2007)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-912908

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Une initiative demande une caisse-maladie étatique et unique pour tous. Une caisse-maladie unique et des primes proportionnelles aux revenus: c'est ce qu'exige l'initiative déposée par le camp rose-vert et sur laquelle doivent se prononcer le peuple et les cantons le 11 mars prochain. Pour leur part, le Conseil fédéral et la majorité bourgeoise du Parlement la rejettent. Par René Lenzin

L'initiative populaire «Pour une caisse-maladie unique et sociale» connaît un début difficile. Suite au rejet par le peuple suisse, en mai 2003, d'une initiative d'orientation similaire déposée par la gauche, le Parti socialiste (PS) n'avait guère envie de s'aventurer une nouvelle fois sur ce terrain. C'est pourquoi cette initiative aurait presque pu échouer au stade de la récolte des signatures, lancée par le «Mouvement Populaire des Familles», formation romande, et par les Verts. Ce n'est que lorsque le PS a toutefois décidé de soutenir le projet que l'initiative a pu être déposée en décembre 2004, avec plus de 111 000 signatures valables.

L'objectif de cette initiative populaire est double:

- La Confédération doit instaurer une caisse-maladie publique unique pour l'assurance obligatoire des soins, gérée par un nombre égal de représentants des pouvoirs publics, des fournisseurs de prestations et des assurés.
- Les actuelles primes par tête, cantonales et uniques, sont remplacées par des primes fixées en fonction de la capacité financière des assurés.

Les auteurs de l'initiative dénoncent l'inefficacité du système actuel, qui compte plus de 80 caisses-maladie. Les caisses dépenseraient des millions à des fins publicitaires. Au lieu de veiller à proposer des prestations accessibles au plus grand nombre, elles feraient la chasse aux «bons risques», autrement dit aux jeunes hommes. Enfin, il existerait une confusion entre assurance obligatoire de base et assurance complémentaire privée. Une caisse-maladie unique, dont l'objectif serait le bien-être de tous et non pas son propre profit, mettrait fin à ce système.

Plus d'Etat en matière de santé

La caisse-maladie unique n'est que le porte-étendard d'un changement fondamental du système de santé. Les auteurs de l'initiative souhaitent renoncer au modèle actuel, que l'on pourrait décrire comme un système de marché régulé par l'Etat. Ils souhaitent éliminer la concurrence et introduire une réglementation étatique de tout le système. Même si le texte de l'initiative ne le prévoit pas, il serait envisageable, selon ces mêmes auteurs, de remplacer la caisse-maladie nationale par 26 caisses uniques cantonales pratiquant des primes variables. Dans tous les cas, les primes par tête, jugées inégalitaires, doivent disparaître. Quant au montant des nouvelles primes dont les affiliés devraient s'acquitter, la question reste ouverte.

Le Conseil fédéral et la majorité du Parlement rejettent l'initiative. Le modèle de caisse unique proposé pourrait, selon eux, conduire à un blocage des intérêts contradictoires. La caisse-maladie deviendrait difficile, si ce n'est impossible à gérer. En revanche, le système actuel permet aux affiliés de choisir leur caisse, et la concurrence encourage les mesures d'affaiblissement des coûts. Les opposants à l'initiative ne contestent pas les lacunes du système de santé actuel mais proposent d'autres réformes. Le Conseil national a rejeté l'initiative à 122 voix contre 67 et le Conseil des Etats à 34 voix contre 6.

Bénéfice pour les finances fédérales. Une conjoncture favorable et des programmes d'économie permettent à la Confédération de retrouver un équilibre financier. Par René Lenzin

Le ministre des finances et tous les hommes politiques qui, depuis des années, déplorent les déficits et l'endettement croissant de l'Etat ont de quoi se réjouir: l'année prochaine, la Confédération table sur un bénéfice d'au moins 900 millions de francs. C'est ce que révèle le budget 2007 approuvé par le Parlement lors de sa session de décembre. Il s'agit d'un demi-milliard de plus que ce que prévoyait le plan financier. En outre, il semblerait que l'année en cours s'achèvera sur un excédent considérable au lieu du déficit de 700 millions budgétisé. Cerise sur le gâteau: en 2005, la perte subie par l'Etat ne s'est pas montée à 1,8 milliard comme le prévoyait là aussi le budget, mais «seulement» à 121 millions. Et comme si une bonne nouvelle ne suffisait pas, de forts excédents sont également prévisibles après 2007.

L'avenir semble donc radieux pour le grand argentier de la Confédération, le conseiller fédéral Rudolf Merz. Selon lui, ce revirement de tendance en matière de politique financière est dû à deux facteurs: d'une part, l'excellent climat qui règne sur l'économie a débouché sur un surcroît de recettes pour l'Etat, tandis que, d'autre part, les effets des programmes d'allégement budgétaires 2003 et 2004 – diminution de 5 milliards du budget des dépenses – ont porté leurs fruits.

Risque de nouveaux déficits à moyen terme

«Il s'agit maintenant de conserver cette attitude vertueuse» a rappelé Rudolf Merz. Et ce, d'autant plus que de nouveaux déficits se profilent à moyen terme, en raison notamment d'une augmentation des dépenses dans le secteur social, supérieure à la croissance économique. Par ses mesures, le Conseil fédéral entend baisser de 8,5 milliards les dépenses 2015 prévisibles aujourd'hui. Dans l'ensemble, cette opération permettrait au budget de l'Etat de continuer sur sa courbe croissante. Toutefois, l'augmentation annuelle ne devrait pas afficher les 4,7% auxquels on pourrait s'attendre si les conditions actuelles se maintiennent, mais 3%.

Les réactions à ces perspectives fédérales sont mitigées. Si les radicaux et les démocrates-chrétiens les soutiennent, l'Union Démocratique du Centre requiert quant à elle un raffermissement des mesures d'économie, de manière à réduire la dette publique, actuellement de 130 milliards. Pour les socialistes et les Verts, l'évolution actuelle montre que les scénarios du gouvernement sont par trop pessimistes. Ils entendent s'opposer au «démantèlement social» et exigent que les discussions portent non pas sur des mesures d'économie, mais sur un accroissement des recettes, par exemple par le biais d'un impôt sur les successions.